

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

REVUE ECCLÉSIASTIQUE

RECUEIL DE DOCUMENTS

POUR LE CLERGÉ

Vol. I

15 OCTOBRE 1896

No 3

LE LATIN ET LA PHILOSOPHIE

DANS une lettre adressée, le 25 février 1896, à S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, S. S. Léon XIII recommande fortement, il commande presque, de se servir exclusivement de la langue latine pour les cours de Philosophie à l'Université de Louvain.

Voici les propres paroles du Saint-Père :

“ unum præ omnibus per has Nostras Litteras speciali modo commendandum censemus, ut nempe in lectionibus habendis iis quidem exceptis, quæ scientias naturales, quas vocant historiamque latina lingua adhibeatur : hujusmodi enim latini sermonis usum in statutis præscribendum expressa Nostra mandavimus voluntate, a qua nullo modo recedendum omnes admonitos volumus sive institutores sive alumnos. Quo enim pacto serio et solide in Divi Thomæ et scolasticorum doctrinam incumbere alumni poterunt eorumque immortalia evolvere volumina, latine conscripta, hujus idiomatis nescii ? Impervii profecto iis semper erunt electissimi scientiæ thesauri inibi per sæcula a summis ingeniis conjesti ! Nec institutoribus ipsis facilis res erit, si scolæ conceptus, axiomata, terminos

vel ipsos vernacula lingua esplanare contentur. Viros autem altioris eruditionis ac scientia vere præstantes, quales thomisticae scolæ alumnos optamus, vel maxime dedecus latinam linguam non callere, præsertim si de clericis agitur, Ecclesiæ mancipatis cui proprium est Latii sermone a sæculis uti et gloriari. Quod laicos autem attinet, quorum solidior in philosophicis institutis nobis etiam cordi est, eos a Thomisticae scholæ frequentia latini sermonis usus arcere non debet sed potius allicere, seris scientiæ inhiant possessuri et honoribus. Quam forsitan ab initio cursuum invenient difficultatem cito evincant, prout exemplum probat alumnorum, qui et diversis regionibus et linguis Urbem conveniunt innumeri, ut scientiis vacent, quæ semper latine explanantur. »

Nous avons donc l'autorité pontificale elle-même pour affirmer que l'usage habituel de la langue latine est à peu près indispensable pour enseigner ou étudier, d'une manière sérieuse, la philosophie. D'autre part nous pouvons constater que même en Europe, même en Belgique et à Louvain, après un cours d'études complet, les élèves ne sont pas devenus tellement familiers avec le latin qu'ils puissent s'en servir avec attrait, couramment et sans effort. La raison en est que, pour eux comme pour nous, la langue latine étant une langue morte, peut être apprise en théorie, et approfondie dans les auteurs classiques, bien que par défaut d'usage journalier, la pratique en reste difficile et fastidieuse.

Cependant, comme Léon XIII en fait lui-même l'observation pour les étudiants des Universités Romaines, il suffit d'un peu d'efforts et de constance pour acquérir une facilité très grande dans le maniement d'une langue dont l'étude avait surtout pour but de façonner l'esprit et d'en développer les aptitudes diverses.

Enfin, nous pouvons affirmer, la preuve en est certaine,

que au milieu de tant de jeunes gens accourus de diverses parties du monde pour suivre les cours de philosophie ou de théologie dans les Universités Romaines, les élèves de nos séminaires et collèges Canadiens sont parmi ceux qui parviennent le plus facilement et le plus vite à se servir du latin, soit pour suivre l'enseignement du professeur, soit pour répondre en classe ou aux examens.

On fait donc bien de tenir la main ferme à l'étude du latin ; et, même dans les cours élémentaires de philosophie, d'obliger les élèves à se servir d'auteurs latins qui leur seront expliqués dans cette même langue, laquelle étant celle de l'Église est naturellement celle de la Raison éclairée par la Foi. Que nos jeunes gens en employant cette langue s'appliquent constamment à observer les règles de la prosodie ; sans elles, la grammaire la plus scrupuleusement suivie ne saurait rendre le langage complètement intelligible aux oreilles délicates des professeurs Romains.

LE XIV^e CENTENAIRE DU BAPTEME DE CLOVIS

IL EST du 30 septembre au 11 octobre qu'ont été célébrées, à Reims, les fêtes officielles pour commémorer le quatorzième centenaire du baptême de Clovis.

Deux archevêques, NN. SS. Fabre et Bégin représentaient le Canada Français à ces cérémonies, qui sont le couronnement solennel de toute une série de démonstrations religieuses, dans lesquelles on croit apercevoir comme un réveil de la foi et de la piété dans notre chère mère patrie.

Comme signe d'union avec nos frères de là-bas, et en témoignage de participation à des souvenirs historiques qui ne nous sont pas plus étrangers qu'à eux-mêmes, nous retraçons ici en quelques pages, le récit du mémorable événement accompli naguère autour du berceau de la fille aînée de l'Eglise.

C'est de très bonne heure que le christianisme pénétra dans les Gaules.

Dès le premier siècle, vers l'an 70, on voit des églises fondées à Vienne, Arles, Narbonne, Lyon, Marseilles, dans beaucoup d'autres villes et jusqu'à Paris.

Naturellement pendant l'époque des persécutions, les nombreux chrétiens de la Gaule durent subir toute la fureur païenne et donner à l'Eglise un grand nombre de martyrs. Après la paix de Constantin, les peuples se convertissent en foule, les églises particulières s'organisent régulièrement, toutes les principales villes obtiennent un évêque, et des conciles s'assemblent fréquemment pour maintenir les règles de la discipline ou la pureté de la foi.

Les invasions des barbares et la chute de l'Empire furent pour les Gaules devenues presque entièrement chrétiennes, la source d'épouvantables malheurs. Ce ne furent pas seulement l'incendie, le meurtre et le pillage, que les peuples envahisseurs traînaient après eux, ce fut avec le désordre moral et la corruption effrénée, le venin de l'hérésie qui menaça d'infecter à jamais les populations Gallo-Romaines.

Ce danger devint beaucoup plus grand après le partage de l'Empire qui ne laissa sur le trône aucun prince catholique.

En effet, pendant que l'Empereur d'Orient, Anastase, était livré aux erreurs d'Eutychès, l'Italie, l'Afrique, l'Espagne et la Gaule étaient gouvernées par autant de

rois ariens qui cherchèrent, par tous les modes de persécution, à détruire partout la foi catholique.

Cette nouvelle épreuve de l'Eglise ne devait pas être de longue durée.

Voici qu'au nord de la Gaule, un peuple nouveau, sorti de la Germanie, comme tant d'autres barbares, réussit à se former un petit territoire. Ce sont les Francs, c'est-à-dire les hommes libres, ou selon d'autres les hommes féroces. Leur histoire n'est pas très ancienne.

Pour la première fois, vers l'an 241, ils s'étaient montrés sur les limites de l'Empire, dévastant et pillant quelques provinces. Plus tard Julien l'Apostat, étant parvenu à les maîtriser, en avait fait des alliés de circonstance. Après plusieurs guerres contre les Romains et aussi contre les Saxons, ils s'étaient fixés dans la Flandre, ou bientôt se trouvant à l'étroit, ils cédèrent à une sorte d'expansion naturelle et commencèrent la conquête de nouveaux territoires.

Ils étaient partagés en plusieurs tribus dont les principales étaient celles des Saliens et des Ripuaires ; ne connaissant d'abord que l'organisation primitive démocratique ils se donnaient des chefs dont les premiers qui aient réellement eu le titre de roi furent Clodion le chevelu, Mérovée et Childéric I.

CLOVIS

Clovis, fils de ce dernier, et chef de la tribu des Francs Saliens, est véritablement le fondateur de la monarchie française.

Il succéda à son père en 481, n'étant alors âgé que de 15 ans.

Païen, comme tous ses soldats, doué d'une grande finesse, d'un caractère belliqueux, d'une prudence consommée, et d'une grande énergie, il joignait une

férocité brute à une intelligence raffinée qui lui permit de concevoir le projet de réunir sous sa domination non seulement tout le pays occupé par les Francs des autres tribus, mais la Gaule tout entière.

Plusieurs obstacles en apparence insurmontables, se dressèrent devant lui sans l'effrayer. Il lui fallait en effet détruire les derniers vestiges de la puissance romaine, chasser les Visigoths et les Burgondes, faire accepter son autorité par les populations gauloises, et enfin, forcer à disparaître les chefs des diverses tribus franques pour les assujétir toutes ensemble sous son unique autorité.

L'entreprise était colossale, digne d'un César ou d'un Alexandre, et nous allons voir de quelle manière et dans quelle mesure la Providence lui permit de réussir pour l'avantage de l'Eglise.

Des débris de la puissance romaine, Syagrius s'était formé une sorte de domaine indépendant, dont la capitale était Soissons, et qu'il gouvernait avec le titre de roi. Clovis lui fit offrir la bataille, qui fut acceptée et qui eut lieu aux environs mêmes de Soissons.

Le Franc resta vainqueur ; l'armée romaine fut taillée en pièces, et Syagrius se réfugia auprès d'Alaric II, roi des Visigoths ; il fut ensuite livré sur demande à Clovis qui, voulant assurer sa conquête par la mort de son adversaire, lui fit trancher la tête.

La bataille de Soissons, qui effaçait toute trace de la puissance romaine dans la Gaule augmenta de beaucoup le royaume et le prestige de Clovis ; elle lui donna en même temps l'occasion de s'attirer la confiance du peuple en témoignant un grand respect et une grande déférence pour les évêques catholiques. C'était chez lui l'instinct politique qui lui faisait craindre que la diversité de religion ne tint longtemps dans l'aversion pour des barbares les Gallo-Romains catholiques.

Après la victoire, une église de Reims fut pillée par les soldats francs, qui enlevèrent tout ce qui leur tomba sous la main, y compris un vase d'une beauté, d'une grandeur et d'une richesse remarquable. L'évêque de Reims, saint Rémi, affligé de la perte de cet objet si précieux, députa vers Clovis quelques personnes pour le réclamer et le sauver de la profanation.

Le conquérant accueille les messagers avec bonté, leur dit de le suivre à Soissons pour assister au partage du butin. On allait procéder à la distribution des dépouilles. Clovis alors demanda qu'on voulût bien lui laisser ce vase qu'on réclamait, tous consentirent, sauf un soldat qui dit brutalement à son chef : tu n'auras que ce que le sort décidera, et en même temps cet insolent décharge sur le vase un coup de sa francisque. Au milieu de l'indignation générale, Clovis gardant le silence, ramasse les morceaux épars et les remet respectueusement entre les mains des messagers. L'année suivante, Clovis faisait la revue de ses troupes sur le Champ de Mars. Il remarqua ce même soldat dont il n'avait jamais oublié l'injure, et sous prétexte que ses armes paraissent en mauvais état, il lui arrache sa francisque et la jette par terre ; le soldat se baisse pour la ramasser, et Clovis lui fend le crâne d'un coup de sa hache en disant : c'est ainsi que tu frappas le vase de Soissons.

Cet incident jette une vive lumière sur les mœurs des barbares, et sur la manière brutale dont la vengeance et l'autorité militaire s'exerçaient pour eux ; il servit aussi grandement à resserrer les relations déjà commencées entre Rémi et le chef redoutable des Francs. Et ce fut peut-être sur les conseils de cet évêque que Clovis entreprit les négociations qui devaient aboutir à son mariage avec une princesse catholique.

CLOTHILDE

Gondeband, roi de Bourgogne, arien, avait fait périr son frère et plusieurs autres membres de sa famille afin de doubler son royaume sans avoir à redouter aucune concurrence. Il avait cependant épargné deux filles, ses nièces, dont l'une fut enfermée dans un monastère, et l'autre put vivre à la cour sous la surveillance jalouse de son oncle.

Seule catholique au milieu d'un entourage hérétique, Clothilde, se trouvant dans la nécessité de défendre sa foi contre toutes sortes d'obsessions, acquit bientôt avec des vertus plus solides, un attachement plus profond à la religion de ses malheureux parents.

Les évêques fondaient sur elle de grandes espérances, lorsque Clovis se décida à demander sa main. Chez lui, païen et dévoré de la soif des conquêtes, c'était un plan tout politique qui allait lui donner de prétendus droits héréditaires sur un vaste domaine, et l'appui d'une alliance puissante contre les Visigoths.

Pour Clothilde, elle était heureuse d'accepter une union qui mettait fin à sa captivité, et lui permettait d'espérer la vengeance de sa famille.

Les catholiques, persécutés par toute la Gaule, ne pouvaient voir qu'avec satisfaction la seule princesse catholique monter sur le trône, où sans doute elle convertirait son royal époux, ou tout au moins l'induirait à protéger l'Eglise.

Clovis dut cependant user de ruse pour déjouer la jalousie de Gondeband et faire parvenir sa demande à Clothilde.

Aurélien, Gallo-Romain catholique, et qui était le conseiller intime et le confident de Clovis, s'étant rendu dans le royaume de Gondeband, se déguise en mendiant,

et va attendre la princesse à la porte de l'Eglise où elle avait coutume d'assister à l'office. Au sortir du temple, Clotilde s'arrête suivant son habitude pour distribuer des aumônes et des consolations aux malheureux qui se présentent, et Aurélien, couvert de ses haillons, présente à la princesse la demande de son maître et un anneau de fiançaille portant le nom et la figure de Clovis.

Clotilde accepte l'alliance proposée. Gondeband n'ose refuser la demande de Clovis et remet sa nièce aux messagers du roi Franc. Une basterne traînée par des bœufs portait lentement la princesse hors du royaume de son oncle ; mais bientôt se voyant poursuivie par des émissaires de Gondeband qui regrettait sa faiblesse, elle abandonne son char pour monter à cheval et ordonne que l'on mette le feu à tous les villages qu'elle traverse, jetant ainsi une barrière infranchissable qui la met hors des atteintes de son oncle.

Le mariage de Clovis et de Clotilde fut célébré au milieu des plus grandes réjouissances, la nouvelle reine ne tarda pas à entreprendre l'œuvre que la Providence lui confiait par ses entretiens et ses prières.

Cependant la conversion de Clovis ne devait pas s'opérer en un jour ; les épreuves devaient se multiplier autour de Clotilde.

Elle obtint bientôt la permission de faire baptiser son premier enfant Ingomer qui tomba gravement malade. Clovis s'irrite contre la foi et la piété de son épouse qui prie de son côté. L'enfant meurt et le père païen attribue cette mort à la colère de ses dieux.

Il cède encore aux désirs de la sainte qui fait donner le baptême à son second fils ; hélas, lui aussi tombe malade, il va mourir et Clovis s'emporte en blasphèmes et en imprécations ; Dieu content d'un premier sacrifice accorde cette fois la vie et la santé de l'enfant. Mais

Clovis continua de rester sourd aux exhortations de Clotilde et poursuivit l'exécution de ses gigantesques projets.

TOLBIAC

Après avoir annihilé la puissance romaine, il lui fallait fermer la porte des Gaules aux autres peuples envahisseurs ; une victoire signalée devait obtenir avec ce résultat des conséquences bien autrement sérieuses.

Les Alemans, descendant jusqu'à Cologne, attaquèrent avec fureur Sigebert, chef des Francs Ripuaires. Clovis son neveu, se porta à son secours ; les armées se rencontrèrent à Tolbiac, à sept lieues de Cologne. Le combat fut terrible, et l'avantage fut d'abord pour les Alemans. Clovis, déjà voyait ses soldats plier, même tourner le dos à l'ennemi ; lui-même blessé, couvert de sang, allait être fait prisonnier ; se ressouvenant des recommandations de son épouse, et sur le conseil d'Aurélien, il fait un vœu solennel et public : « Dieu que Clotilde adore, dit-il, secourez-moi ; si vous me rendez victorieux je n'adorerai plus d'autre Dieu que vous, je serai chrétien. »

A peine a-t-il achevé cette prière naïve que les Alemans pris d'une frayeur soudaine, fuient dans une déroute complète ; leur roi est tué ; puis les troupes Alemandes, invitées par le roi franc, font entre ses mains une soumission qui leur assure la vie en même temps qu'elle augmente singulièrement les forces et l'autorité de Clovis.

Clotilde alla au-devant de son époux, le félicita de sa victoire, Clovis lui répondit : Clovis a vaincu les Alemans et vous avez vaincu Clovis. C'était faire connaître son intention définitive d'être fidèle à sa promesse.

Sur sa route il prend à Toul un saint prêtre nommé

Vaast, qui l'instruit des vérités de la religion, appuyant ses enseignements d'éclatants miracles ; et bientôt Rémi, mandé secrètement par Clotilde vient presser Clovis d'accomplir son vœu et de recevoir le baptême.

Le roi hésitait encore, non qu'il manquât de conviction ou qu'il pût trahir sa parole, mais, disait-il, il y avait des ménagements à garder envers son peuple qui peut-être verrait sa conversion d'un mauvais œil et résisterait à son exemple.

Alors, se faisant apôtre avant d'être chrétien, il assemble ses soldats, leur communique sa résolution, et les exhorte à se joindre à lui en renonçant à leurs idoles pour embrasser la foi du Christ. Un grand nombre d'entre eux accueille favorablement cet appel, et la veille de Noël 496 fut le jour fixé pour la cérémonie du baptême

LE BAPTÊME

Rémi, que Bossuet appelle le Samuel français, à cause de sa sainteté et de son éloquence, voulant frapper les yeux et l'imagination des Francs par ce que la religion a de plus imposant dans son culte, fit faire de grands préparatifs.

Rien de plus splendide que la description qu'Hinémar, un des successeurs de saint Rémi, nous a laissée de cette cérémonie. Les rues et les places publiques furent tapissées d'étoffes peintes ou d'un blanc éclatant, et l'on s'avança processionnellement depuis le palais du roi jusqu'à l'église en chantant des hymnes et des litanies. Saint Rémi tenait le roi par la main ; la reine suivait avec Alboflède et Lanthilde, sœurs de Clovis. L'église et le baptistère étaient tendues des plus riches tapisseries, et à la cire des cierges on avait mêlé de

précieux parfums, en sorte que ce lieu paraissait comme embaumé d'une odeur céleste.

Clovis tout émerveillé, et se croyant transporté dans un tout autre monde demande à Saint Rémi. « Mais, mon père, est-ce là le royaume du ciel dont vous m'avez tant parlé et que vous m'avez tant promis. » Non, répond le saint évêque, mais c'est le chemin qui y conduit.

Arrivé au baptistère, Clovis y descend sur l'invitation de Rémi qui lui dit ses paroles : « Courbe ton front, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré ». 3000 français furent baptisés en même temps que leur chef.

Il s'accomplit alors un prodige dont la tradition est arrivée jusqu'à nous, transmise non seulement par les ouvrages des historiographes, mais encore dans les actes publics les plus importants.

On dit que la foule qui remplissait l'église était si grande et si compacte que le clerc qui portait le saint chrême nécessaire au baptême, ne put parvenir à fendre les flots pour arriver auprès de Rémi. Au moment du baptême, l'évêque demande l'huile sainte, et voyant qu'elle fait défaut, il élève les mains au ciel et fait une prière pendant laquelle une colombe plus blanche que la neige vient poser sur l'autel une petite ampoule d'argent remplie de saint chrême ; Rémi y puisa non seulement pour baptiser Clovis, mais encore pour le sacrer roi, et depuis lors, tous les rois de France jusqu'à Charles X, ont reçu l'onction royale avec cette ampoule miraculeuse, conservée dans la Cathédrale de Reims.

Voilà dans toute sa simplicité l'histoire de la conversion et du baptême de Clovis. Quelques écrivains ont voulu attaquer la sincérité du roi franc et prétendu qu'il avait en tout joué la comédie pour mieux servir

son ambition et sa politique. Mais outre que le récit de saint Grégoire de Tours ne laisse rien soupçonner de ce genre, tout, dans le passé de Clovis sert à démentir cette injurieuse assertion : son caractère, ses antécédents, ses relations, les circonstances extraordinaires qui l'obligent à se rendre enfin aux exhortations de Clotilde, ses hésitations devant l'idolâtrie de ses Francs, etc.

Non Clovis se fit chrétien parce qu'il crut la Religion vraie, et il apporta dans son nouveau culte toute l'impétuosité de son tempérament et toute la fougue de sa nature.

A l'occasion de son baptême, il fit de grandes libéralités aux églises, rendit la liberté à un grand nombre de captifs, et porta pendant huit jours l'habit bleu des néophytes. Pendant que lui-même adressait à ses troupes idolâtres une proclamation pour les inviter à se faire chrétiens, il continuait à recevoir les instructions de saint Rémi qui l'initiait peu à peu aux mystères et aux préceptes du Christianisme. Un jour l'évêque parlant avec son royal disciple du mystère de la rédemption, lui redisait la passion de Notre-Seigneur, tout à coup Clovis s'écrie avec indignation : Ah ! si j'avais été là avec mes Francs.

Cependant, Clovis lui-même se chargea d'apprendre au Pape Anastase II l'heureuse nouvelle de son entrée dans l'Eglise. Le Pontife, prenant part à la joie universelle, écrivit à Clovis la lettre suivante :

« Nous vous félicitons, très glorieux fils, de ce que votre conversion à la foi chrétienne concourt avec notre promotion au pontificat. La chaire de Saint Pierre pourrait-elle ne pas tressaillir d'allégresse, quand elle voit la plénitude des nations accourir vers elle, quand elle voit le filet que ce pêcheur d'hommes a reçu l'ordre

de jeter dans le monde se remplir à travers les siècles ? Nous avons voulu faire part de notre joie à Votre Sérénité, afin que connaissant le cœur de votre Père, vous croissiez en bonnes œuvres, vous mettiez le comble à notre consolation, vous soyez notre couronne, et que l'Église, votre mère, se réjouisse des progrès d'un si grand roi, qu'elle viert d'enfanter à Dieu. Glorieux et illustre fils, soyez donc la consolation de votre mère ; soyez pour la soutenir un colonne inexpugnable.

Car en ces jours, la charité d'un grand nombre se refroidit, et le vaisseau de Saint Pierre est battu par la maladie et la perfidie des hommes. Mais nous espérons contre toute espérance, et nous adressons nos hymnes d'actions de grâces au Seigneur Jésus, qui vous a arraché à la puissance des ténèbres. En donnant à l'Église un roi tel que vous, il lui assure un protecteur capable de la soutenir et de la défendre. Courage donc glorieux et bien-aimé fils ! Que le Dieu tout-puissant daigne étendre le secours de son bras sur votre sérénité et sur votre royaume ; qu'il ordonne à ses anges de vous garder dans toutes les voies, et vous accorde la victoire sur vos ennemis. »

Ainsi Clovis par une exception unique se trouve dans le monde entier, le seul souverain qui professe la religion catholique : et par une exception pareillement unique et plus glorieuse encore, tous ses successeurs, pendant plus de 1200 ans méritant ou soutenant le titre de rois très chrétiens, et de fils aînés de l'Église, ont seul donné le spectacle d'un empire où l'hérésie ne s'est jamais fixée sur le trône durant un seul règne, et n'a jamais dominé dans l'état.

LE CONGRES ANTI-MAÇONNIQUE

LE Saint-Père a daigné envoyer le Bref suivant au président du comité promoteur du premier congrès anti-maçonnique international, tenu à Trente, et dont nous avons déjà parlé.

A Notre Cher Fils Guillaume Alliata, président de l'Association anti-maçonnique et du comité promoteur du premier congrès réuni à ce sujet.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction Apostolique.

Nous sommes toujours très heureux d'apprendre que des catholiques se réunissent en congrès pour défendre et promouvoir les intérêts de la religion sous les auspices des évêques. Grâce à Dieu, qui dans sa bienveillance a favorisé Nos désirs, les assemblées de ce genre se sont tellement multipliées, de jour en jour et à des fins diverses, que parmi les questions qui importent le plus au bien de l'Eglise il n'en est aucune qui n'ait dû quelque progrès à de telles réunions.

Voici maintenant, Cher Fils, que vous Nous avez fait connaître les projets de votre Association tendant à ce que des hommes choisis dans toutes les nations se rendent à Trente pour délibérer en commun sur les moyens de résister à la secte franc-maçonnique qui devient de plus en plus audacieuse, pour s'encourager eux-mêmes et encourager les fidèles à la résistance et au combat.

Sans parler des autres motifs, il en est un qui nous fait vivement approuver ce dessein. Il ressort de là, en effet, que tous les peuples sont intimement convaincus des maux auxquels les sociétés secrètes exposent la religion et les Etats.

Nous avons saisi toutes les occasions de signaler en passant ces dangers, et Nous les avons plus spécialement dénoncés dans l'Encyclique *Humanum genus* ainsi que dans d'autres lettres adressées aux Italiens en 1890 et en 1892. Les résultats obtenus ont répondu à nos efforts assidus, et parmi ces fruits bénis Nous comptons votre projet de réunir un semblable congrès. Nous avons confiance que, par le nombre et la distinction de ses membres, il sera tel que le demandent la gravité des sujets à traiter et les avantages espérés.

Mais, pour que les résultats combtent Nos désirs, il importe extrêmement que les congressistes mettent la main à la racine et recherchent avec soin les moyens les plus efficaces pour lutter contre le progrès des sectes. Ces moyens, Nous les avons longuement exposés dans la Lettre encyclique rappelée plus haut. Ils peuvent tous se ramener à un seul : vous défendre principalement sur les points où l'attaque des francs-maçons est surtout violente. Il faut donc que ces enseignements, émanant de la prévoyance et de l'autorité pontificale, soient et demeurent pour vous des règles certaines, que vous y adhériez avec un religieux respect, vous et tous ceux qui, dans la suite, consacreront à la même œuvre leurs soins et leur talent.

Assurément, comme Nous l'avons dit ailleurs, les doctrines pleines d'une audace impie auxquelles s'attache cette secte et les infâmes moyens qu'elle emploie pour les répandre seront moins funestes et crouleront d'eux-mêmes si les catholiques s'appliquent avec zèle à démasquer les francs-maçons. Ceux-ci se fient aux ténèbres et au mensonge ; mais si leur masque est arraché, évidemment tous les hommes honnêtes fuiront et haïront leurs œuvres perverses.

Animé par l'amour du Christ et des âmes, Nous

louons vos entreprises et Nous prions Dieu de les bénir. Nous espérons vivement, en effet, que votre congrès animera davantage les catholiques à ne pas céder à l'erreur, bien qu'ils épargnent ceux qui en sont victimes, et à ne laisser violer en rien les biens si précieux que le Christ a apportés aux hommes. Et pour que le résultat réponde à vos désirs, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance la bénédiction Apostolique à vous, Notre cher Fils, et à tous ceux qui prendront part au congrès.

Donné à Rome près de Saint-Pierre le 2 septembre 1896.

LÉON XIII, PAPE.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE ITALIEN

DRIVETO a sa place déjà, parmi les cités, dans les fastes du Saint-Sacrement. C'est tout près de la ville, à Bolséna, que Dieu fit éclater, il y a six cents ans, le miracle célèbre auquel on a donné, du lieu qu'il illustra, le nom bien connu de miracle de Bolséna.

Au mois de décembre 1263, un prêtre allemand, torturé par un doute cruel et persistant sur la réalité de la présence divine au Saint Sacrement de l'autel, avait quitté son pays ; il venait chercher la vérité et la paix au centre lumineux du monde catholique : il n'était pas encore arrivé à Rome, lorsque, se trouvant à Bolséna, il voulut célébrer la messe à l'autel vénéré de sainte Christine, érigé en ce lieu, dans un ancien temple païen. Or, voici que pendant le Saint

Sacrifice, au moment de diviser l'Hostie, le célébrant la vit tout à coup, sous sa main, se changer en chair vive et laisser échapper des gouttes de sang. Toutefois, la partie qu'il touchait de ses doigts conservait l'apparence du pain, « comme pour attester, » dit la *Revue du Très Saint-Sacrement*, répétant une observation de saint Pierre Damien sur un miracle pareil, « que cette Hostie, si subitement changée dans sa forme extérieure, était bien celle qui, peu d'instant avant, cachait sous le voile des accidents le corps et le sang de Jésus-Christ. »

Cette transformation prodigieuse et le sang qui coulait avec abondance, empourprant le corporal, avaient, à la fois, saisi de crainte et rempli de bonheur le célébrant privilégié. Mais son émotion redoubla, lorsque, dans les gouttes de sang qui couvraient le linge sacré, le prêtre aperçut les adorables traits du Sauveur couronné d'épines. Il dut interrompre le Saint sacrifice et emporter l'Hostie miraculeuse ; et le sang divin s'en échappait si fortement que, durant le court trajet de l'autel à la sacristie, plusieurs larges gouttes tombèrent sur les dalles.

C'était à Orvieto que résidait à ce moment le Souverain Pontife, Urbain IV. Instruit par le prêtre allemand du miracle opéré, le Pape, immédiatement, délégua deux éminents docteurs à Bolséna, pour y procéder à une enquête. L'un de ces docteurs avait nom Thomas d'Aquin ; l'autre s'appelait Bonaventure. Ainsi, ce fut par ces deux éclatantes lumières de l'Eglise que fut aussitôt reconnue et constatée la vérité du miracle de Bolséna.

Quelques jours après, l'Hostie miraculeuse, avec le corporal sanglant et quatre purificateurs également rougis du sang divin, étaient solennellement et triomphalement transportée à Orvieto, où, sous la présidence

du Pape lui-même, elle fut placée, enveloppée auparavant d'une hourse d'or et d'argent qu'enfermait une cassette, en la cathédrale de Sainte-Marie.

C'est à Orvieto, le 11 août 1264, quelques mois après le miracle de Bolséna, que fut donnée, par le pape Urbain, la Bulle d'institution de la Fête-Dieu pour l'Eglise universelle ; et c'est aussi d'Orvieto qu'est datée, du 8 septembre suivant, le Bref adressé par le Souverain Pontife à la Bienheureuse Eve, où il lui dit, touchant la nouvelle fête instituée par lui : « Sachez que Nous-même, à dessein de donner au monde chrétien un salutaire exemple de cette solennité, Nous l'avons célébrée en présence des archevêques, évêques et autres prélats de l'Eglise qui résidaient auprès du siège apostolique. »

C'est à Orvieto encore, en l'église des Dominicains, que l'on conserve précieusement le crucifix miraculeux qui, pour approuver l'office du Saint-Sacrement composé, sur l'ordre d'Urbain IV, au même temps, par saint Thomas d'Aquin, daigna faire entendre à l'illustre et pieux docteur cette parole, ineffable récompense : « *De corporis mei sacramento recte, Thoma, scripsisti.* »

A Orvieto, le 13 juin 1623, le corporal, illuminé du sang divin, mais jusque là caché dans le reliquaire, était exposé à la vénération des fidèles : tout à coup, aux yeux des assistants émerveillés, la Sainte Face du Christ apparut dans les gouttes de sang. Le 17 avril 1693, à Bolséna, on prenait mesure, afin de les sortir d'un marbre précieux, des dalles sacrées où l'Hostie Sainte avait laissé couler le sang divin : au lendemain du miracle on les avait levées avec soin du pavé de l'église et, depuis lors, précieusement conservées. Un jeune ouvrier français, qui était présent, déclara, tout ému, qu'il apercevait, dans une goutte sanglante, une figure d'en-

fant. Et quelques jours après, tandis que le cardinal Mellini, évêque d'Orvieto, après avoir célébré le saint sacrifice à l'autel du miracle, interrogeait le jeune homme, on vit clairement apparaître, au milieu de la goutte de sang, les traits du Sauveur Jésus, couronné d'épines...

Oui, vraiment, les catholiques italiens ont eut raison de choisir Orvieto pour y tenir le congrès eucharistique.

LE CONGRES DE DORTMUND

Lettre de N. T. S.ⁱ P. le Pape, à M. Augustin Wulff, président du comité organisateur du congrès.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction Apostolique.

LA soumission et le dévouement des catholiques allemands envers la chaire du bienheureux Pierre sont tels qu'ils ne voudraient pas tenir, sans les auspices du Pontife romain et le secours de la Bénédiction apostolique, les congrès annuels que depuis longtemps déjà ils ont coutume d'organiser pour défendre les intérêts de la religion. Cette déférence de votre part Nous plaît certes vivement. Puisque donc vous êtes sur le point de tenir à Dortmund un congrès religieux, il Nous est agréable de vous adresser cette lettre en témoignage de Notre paternelle affection.

Lorsque Nous repassons dans Notre souvenir, cher Fils, tout ce que vous avez fait jusqu'à présent pour le bien des catholiques, Nous avons tous les motifs de ne pas vous refuser Notre approbation. Mais pour que votre réunion et vos travaux produisent des fruits plus abondants, il Nous plaît de vous exhorter de nouveau à ce

que vous consacriez surtout vos soins à rendre la concorde de plus en plus solide et de plus en plus étroite, à assurer la bonne éducation des jeunes gens et surtout à faire que les associations ouvrières établies parmi vous prospèrent, et s'imprègnent d'un esprit très éloigné des tendances et des doctrines socialistes.

Que le secours de la divine Sagesse s'attache à vos desseins. Pour Nous, afin que tout vous réussisse, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique à tous ceux qui prendront part à ce congrès.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, le 7 août de l'année 1896, de Notre pontificat la dix-neuvième.

LÉON XIII, pape.

Voici la liste officielle des orateurs qui ont parlé aux quatre réunions publiques, et en même temps le sujet de leurs discours. Il est facile de voir que les questions religieuses et sociales se posent en même temps et de la même façon en Amérique et en Europe.

Chacun des titres énumérés ci-dessous nous suggère des études du plus haut intérêt.

R. P. Cyprien, capucin. — La charité chrétienne.

Baron de Schorlemer-Overhagen. — Les gens de métier.

Député Schaedler. — Dangers qui menacent la jeunesse, moyens de les conjurer.

Député Bachem. — La parité des cultes en Allemagne.

Professeur Mausbach. — Les ordres religieux.

M. Brut, mineur. — L'organisation des associations professionnelles.

Recteur Huppert. — Littérature et presse catholiques.

M. Vogeno, industriel. — Question ouvrière.

Mgr Gockel, évêque de Paderborn. — L'association de Saint-Boniface.

- M. Wiese.* — Catholicisme et progrès économique.
Député Herold. — Question agraire.
Curé Schmitz, de Trèves. — Clergé et question sociale.
Prince d'Areberg. — Missions et colonies.
Mgr Schmitz, évêque auxiliaire de Cologne. — L'Eglise et la société.
Avocat Goertz, de Trèves. — Le vingt-cinquième anniversaire de la fondation du Centre.
Député Lieber. — La question romaine.

EPHEMERIDES

PAR Lettres Patentes en date du 10 décembre 1896, le collège de Valleyfield a été régulièrement affilié à l'Université Laval de Québec.

A Boucherville, (Montréal), le 13 octobre a eu lieu la bénédiction du nouveau presbytère, faite par Mgr de Valleyfield.

M. l'abbé N. Prévile, a été nommé curé de Saint-Jean Chrysostôme, en remplacement de feu M. A.-W. N.-R. Seers, décédé.

A Châteauguay, Valleyfield, Mgr Emard vient de prêcher une retraite de huit jours, laquelle a été suivie avec beaucoup de piété par toute la paroisse.

M. l'abbé P. Beauchamp, curé de Sainte-Anne à Ottawa, à dû, sur l'invitation de Mgr l'archevêque Duhamel, laisser sa paroisse pour se rendre à l'archevêché, où il exercera les fonctions de procureur.

S. G. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, est de retour de son voyage *ad limina apostolorum*.

Après avoir passé quelques semaines à l'hôpital Notre-Dame à Montréal, S. G. Mgr Grandin évêque de Saint-Albert a repris le chemin de sa ville épiscopale. La santé de Sa Grandeur, quelque peu améliorée, laisse encore beaucoup à désirer.

DECRETS ET SOLUTIONS

L'INDEX

LA Sacrée-Congrégation de l'Index, a proscrit le 21 août 1896, condamné et ordonné d'inscrire dans l'Index des livres interdits les ouvrages suivants :

J. Michelet, *le Prêtre — les Jésuites*. Édition définitive revue et corrigée. — Paris, Ernest Flammarion, éditeur.

Jules Bois, *le Satanisme et la Mugie*. — Paris, Léon Chailley, éditeur, 1896.

Mythes, cultes et religion, par A. Lang, traduit par Léon Marillier, maître de conférences à l'école des Hautes Etudes, avec la collaboration de A. Dirr, élève de l'école des Hautes Etudes, précédé d'une introduction par Léon Marillier. — Paris, ancienne librairie Germer Baillièrre et Cie, Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain, 1896 ; vol. in-8 g. pag. 683.

Emile Zola. — *Rome*. — Edition complète en un volume. — Paris, 1896. G. Charpentier et E. Fasquelle, éditeurs.

Auctor operis : — *Los Jesuitas de puertis adentro ; o un barrida hacia afuera en la Compania de Jesus*. — Prohib. Decr. 17 aprilis 1896. — Laudabiliter se subiecit et opus reprobavit.

URBIS ET ORBIS

Permission accordée aux fidèles de satisfaire au précepte en entendant la messe dite par les évêques, diocésains ou titulaires, soit dans leur chapelle privée, soit sur un autel portatif.

Sacra Rituum Congregatio respondendum censuit :

Postulandum a Sanctissimo, ut deinceps Episcopi omnes, sive diocesani, sive titulares, eodem privilegio condecorentur, quo fruuntur patres Cardinales ; scilicet, ut non solum ipsi in propriæ habitationis Oratorio, aut super ara portatili, ubi-

cumque degant, missam facere aliamque in sui commodum permittere valeant, sed etiam fideles omnes alterutram ex eisdem missis audientes, quoties opus fuerit, præceptum Ecclesiæ adimpleant : contrariis non obstantibus quibuscumque.

Accordé par le Souverain Pontife, 8 juin 1896.

DÉCRET

Permission de dire une messe basse de *Requie* en certaines circonstances dans des jours où elle était interdite jusqu'ici, c'est-à-dire : même aux doubles-majeurs, dans les chapelles sépulcrales ; et partout ailleurs, au même titre et aux mêmes conditions de droit commun que la messe solennelle de *Requie*.

8 juin 1896.

Le nombre des fêtes semi-doubles diminuant de plus en plus, on a demandé au Saint-Siège l'extension de la loi qui restreint aux semi-doubles la faculté de dire la messe de *Requie*.

La Sacrée Congrégation des Rites a émis l'avis suivant, approuvé par le Souverain Pontife :

Si Sanctissimo placuerit : I. In quolibet sacello sepulcrali rite erecto vel erigendo, Missas quæ inibi celebrari permittuntur, posse esse de *Requie* diebus non impeditis a festo duplicis 1^æ vel 2^æ classis, a Dominicis aliisque festis de præcepto servandis, necnon a Feriis, Vigiliis, Octavisque privilegiatis ;

Item II. quibuslibet Ecclesiis et Oratoriis quum publicis, tum privatis et in sacellis ad seminaria, collegia et religiosas vel pias utriusque sexus communitates spectantibus, Missas privatas de *Requie*, præsentè, insepulto, vel etiam sepulto non ultra biduum, cadavere, fieri posse die vel pro die obitus aut depositionis : verum sub clausulis et conditionibus, quibus juxta Rubricas et Decreta Missa sollemnis de *Requie* iisdem in casibus decantatur.

DECRETUM GENERALE

Orationum et Sequentiæ in Missis defunctorum.

30 juin 1896.

Ut omne tollatur dubium super orationibus et Sequentia dicendis in Missis defunctorum, Sacra Rituum Congregatio declarat :

I. Unam tantum esse dicendam orationem in Missis omnibus, quæ celebrantur in Commemoratione Omnium fidelium defunctorum, die et pro die obitus seu depositionis, atque etiam in missis cantatis vel lectis permittente ritu diebus III, VII, XXX, et die anniversaria, necnon quancumque pro defunctis missa solemniter celebratur, nempe sub ritu qui duplici respondeat, uti in officio quod recitatur post acceptum nuntium de alicujus obitu, et in anniversariis late sumptis.

II. In missis quotidianis quibuscumque, sive lectis sive cum cantu, plures esse dicendas orationes, quarum prima sit pro defuncto vel defunctis certo designatis, pro quibus sacrificium offertur, ex iis quæ inscribuntur in Missali, secunda ad libitum, ultima pro omnibus defunctis.

III. Si vero pro defunctis in genere Missa celebretur, Orationes esse dicendas, quæ pro Missis quotidianis in Missali prostant ; eodemque ordine quo sunt inscriptæ.

IV. Quod si in iisdem quotidianis Missis plures addere orationes Celebranti placuerit, uti Rubricæ potestatem faciunt, id fieri posse tantum in Missis lectis, impari cum aliis præscriptis servato numero, et orationi pro omnibus defunctis postremo loco assignata.

V. Quod denique ad Sequentiam attinet, semper illam esse dicendam in quibusvis cautatis Missis, uti etiam in lectis quæ diebus ut supra privilegiatis fiunt ; in reliquis, vel recitari posse vel omitti, ad libitum celebrantis, juxta Rubricas. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 30 junii 1896.

CAJ. CARD. ALOISI MASELLA, *S. R. C. Præfect.*ALOISIUS TRIPEPI, *S. R. C. Secretarius.*

DECRETUM

E. S. CONGREGATIONE RITUUM

Plures Missas de eodem sancto, in eadem Ecclesia, eadem die prohibetur cantari, tantum si relationem cum officiatu choralis habeant.

Cum per plura particularia Decreta jam alias edita, S. R. Cong. declaravit, in eadem Ecclesia eademque die plures non posse cantari Missas de eodem officio ; in præsenti, ut plurium votis satisfiat, opportunum ac propemodum necessarium iudicat ulterius declarare, quemadmodum reapse declarat : Plures Missas de eodem sancto vel Myserio in eadem Ecclesia prohibitas, illas esse quæ, præter Conventualem nunquam in Collegiatis Ecclesiis omittendam, in officiatu choralis concinuntur, vel aliquam cum eadem relationem dicunt. Quapropter præfatas Missas sive ad petitionem viventium, sive ex fundatione, dummodo ante vel post absolutum chorale officium, ac sine ulla cum eo relatione concinuntur, non esse vetitas.

Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 30 iunii 1896.

L † S.

CAJ. Card. ALOISI-MASELLA, S. R. C. Præf

A. TRIPEPI, Secretarius.

DECRET

Par décret du 24 février 1896, la S. C. des Rites a élevé, pour toute l'Eglise, la fête de saint Thomas de Cantorbery (29 déc.) au rite double-mineur.

LE MONDE RELIGIEUX



TATS-UNIS. — A Glen's Falls, diocèse d'Albany, N.-Y., le 10 septembre dernier, a eu lieu la bénédiction solennelle de l'Eglise Saint-Alphonse, nouvellement terminée sous les soins du Révérend I. E. Ethier, curé des Canadiens-Français de cette localité. La cérémonie a été faite par l'évêque d'Albany, Mgr

Burke. Trois autres évêques, NN. SS. Moore, de Saint-Augustin, Floride, Gabriels, d'Ogdensburg et Emard, de Valleyfield, étaient présents avec environ cinquante prêtres des Etats-Unis et du Canada. Le sermon a été prêché par Mgr Emard qui de plus a officié aux Vêpres et au Salut.

L'Eglise actuelle de Glen's Falls, est la deuxième bâtie au même endroit. La première, en bois, datait de 1841. L'édifice actuel, en brique, a été commencé en 1889 par le Révérend M. Saint-Onge. Les prêtres qui se sont succédé à Glen's Falls, pour la desserte des Canadiens sont MM. Olivetti ; L. Desroches ; H. Théberge ; G. Huberdault ; L. N. Saint-Onge ; J. B. Saint-Onge, et finalement en 1891, le curé actuel M. J. E. Ethier.

— Le 21 du courant aura lieu, à Lowell, Mass., le dévoilement d'une statue érigée à la mémoire du R. P. A. M. Garin, O.M.I.

Il y aura grand'messe et sermon. La cérémonie sera suivie d'un banquet.

Rome. — S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, a conféré, le 30 août, la consécration épiscopale, dans l'église Saint-Augustin, au nouveau nonce apostolique pour la Belgique, Mgr Rinaldini, et au nouveau délégué apostolique pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, Rme P. Martinelli. L'Eme cardinal consacrant était assisté par LL. GG. Mgr Veneri, évêque d'Acquapendente, cousin de Mgr Rinaldini, et Mgr Pifferi, sacriste de Sa Sainteté, évêque titulaire de Porphyre et appartenant à l'ordre des Augustins dont le Rme P. Martinelli a été et va rester sur le désir du Souverain Pontife, supérieur général, tout en assumant les fonctions de délégué apostolique à Washington.

Italie. — Au récent congrès de Padoue pour les études sociales, les catholiques italiens y ont patronné notamment la répression légale de l'usure ; l'organisation d'un *probitat* agricole électif ; la reconstitution du patrimoine complémentaire des agriculteurs et des pauvres, moyennant les propriétés collectives communales et corporatives, la diffusion d'une solide instruction agricole pour vulgariser les systèmes les plus ré-

munératifs d'agronomie ; l'adoption de mesures d'ordre public pour assurer aux paysans des habitations et une nourriture plus salubres ; la surveillance et le patronage de l'émigration là où il est impossible de l'arrêter ; la fondation d'unions agricoles territoriales pour préparer la voie aux associations professionnelles, aux corporations ou syndicats.

Les congressistes de Padoue n'ont pas hésité à aborder les problèmes les plus ardues ; s'il y a eu sur quelques points difficile divergence de vues, le meilleur esprit de zèle et de sainte fraternité n'a cessé de régner parmi les congressistes et d'inspirer leurs généreux efforts, sous les auspices de l'épiscopat largement représenté au milieu d'eux, si bien qu'il en résultera en faveur des œuvres sociales en Italie une nouvelle et puissante impulsion.

France. — Le congrès ecclésiastique de Reims au début même de ses travaux, a adressé la dépêche suivante :

Cardinal Rampolla.

Six cents prêtres réunis à Reims, à l'occasion du centenaire, pour conférer sur les moyens d'action sacerdotale sous le haut patronage du cardinal Langénieux, déposent aux pieds de Sa Sainteté leurs respectueux hommages, affirmant leur profond attachement à toutes les directions politiques et sociales du Saint-Père, et sollicitent la bénédiction pontificale pour leur ministère et leurs travaux.

— S. E. le cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de S. S. Léon XIII, a adressé la lettre suivante à S. Em. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims.

Eminentissime et Révérendissime Seigneur,

Les nouvelles que Votre Eminence m'a données, par sa lettre du 28 août dernier, sur l'esprit qui a animé la récente réunion des prêtres auprès du tombeau de saint Rémi, ont apporté une grande consolation au Saint-Père à qui je me suis empressé, selon votre désir, de rapporter tout ce que Votre Eminence m'a communiqué. Sa Sainteté se plaît à voir que le clergé travaille à se rapprocher du peuple et il en augure les meilleures espérances pour l'avenir.

De même, les nombreux pèlerinages auxquels le quarzième centenaire du baptême de Clovis a donné lieu, sont un indice significatif du réveil du sentiment religieux parmi vos populations, et l'on ne saurait dire combien le Saint-Père souhaite que les fruits de ce réveil mûrissent bientôt.

Je me réjouis de l'amélioration progressive de votre santé, et, dans l'espoir d'une complète guérison, je baise humblement vos mains, et j'ai l'honneur de me dire, avec une profonde vénération, le très humble et tout dévoué serviteur de Votre Eminence.

Rome, 3 septembre 1896.

M. Card. RAMPOLLA.

— Sujets traités au Congrès Ecclésiastique de Reims :

Liturgie : Paiement des places à l'église ; mobilier des églises ; chant ; baptême retardé ; funérailles ; messe ; communion ; prédication ; catéchisme.

Œuvres de propagande : Journaux ; écoles ; patronages.

Œuvres sociales : Caisses de retraite.

Séminaires : Conférences ecclésiastiques ; études supérieures ; recrutement du clergé ; formation sacerdotale ; retraites ecclésiastiques.

— Le vingt-quatrième pèlerinage national français à Lourdes a été particulièrement favorisé. Un très grand nombre de guérisons merveilleuses a été la réponse de la Vierge Immaculée à la prière confiante des 30,000 pèlerins accourus auprès de la grotte bénie.

— On s'alarme beaucoup en France, et certes non sans motif, au sujet de la dépopulation. C'est la grande plaie contemporaine. Elle est venue de causes diverses mais surtout de ce que l'esprit de sacrifice est étouffé par l'esprit de jouissance, et que les chefs de famille comptent en grand nombre pour rien les joies du foyer et n'en veulent plus. Elles sont cependant les seules vraies, profondes, pures et sans remords.

Dieu préserve notre peuple d'un fléau décimateur, de tous le plus redoutable.

Autriche. — Au congrès catholique de Salzbourg, septembre, on a lu une lettre émanant de l'Epis-

copat tout entier témoignant de son intérêt pour les travaux du congrès, pour les besoins moraux et matériels des catholiques, préconisant l'union louable des nationalités et des opinions politiques, l'accord sur le terrain religieux.

Une organisation permanente a été votée avec un comité installé à Vienne, et des organes appropriés.

La question d'une université catholique a été longuement discutée. L'œuvre a eu de chauds défenseurs. On peut donc prévoir que le projet finira par aboutir. Un évêque a rappelé que les Belges ont une université catholique depuis 1834, les Suisses depuis 1890, que les Canadiens ont celle de Québec, et que les Français en ont ouvert cinq à la fois, à Lille, à Paris, à Lyon, à Tours et à Toulouse. *Cur non et nos ?*

Il est évident qu'Allemands et Autrichiens catholiques sont à même de se donner eux aussi leur Université. La seule chose qui étonne, c'est qu'ils ne l'aient pas encore, car la nécessité d'une université catholique est évidente. Toutes les anciennes universités, fondées par l'Église, sont aujourd'hui entre les mains de l'État, et l'État en a créé un certain nombre de nouvelles. Toutes sans exception, anciennes et nouvelles, usent et abusent du « droit » du libre examen.

Le projet d'une Université catholique va du moins avoir un commencement de réalisation. Salzbourg possède dès maintenant une faculté de théologie catholique subventionnée par l'État. Il est question de créer dans un délai relativement court une faculté de droit et une faculté de philosophie, pour lesquelles les fonds acquis seraient suffisants. Plus tard on y joindrait une faculté de médecine, dont l'érection serait facilitée à Salzbourg par l'existence d'un hôpital, d'une maison de lépreux, d'une clinique d'ophtalmie, d'un hôpital d'enfants et par la prochaine ouverture d'une maison d'aliénés.

Turquie. — Une bande de seize conjurés arméniens se sont emparés de la banque Offomane, à Constantinople, en tuant les gardiens et en prenant le directeur Edgar Vincent, anglais en otage, et menaçant de faire sauter le quartier avec trente livres de dynamite. — On a com-

posé avec eux, on leur a permis de rejoindre le stationnaire anglais, sans leur accorder l'émancipation de l'Arménie. — Mais en même temps qu'on sauvait les coupables, on lâchait sur les Arméniens de la ville les bas fonds de Constantinople, toujours très irrités contre les Arméniens, et avec des casse-tête, et des couteaux, ils ont fait une horrible boucherie, enfonçant les boutiques, pillant, jetant parfois femmes et enfants par les fenêtres. — On traînait des charrettes de cadavres de tous côtés. — Le premier soir, il y eut 1000 morts, mais bien davantage ensuite. Ceci se passait dans les premiers jours de septembre.

Syrie. — L'appel adressé à l'Orient par le Saint-Père, commence à être entendu. Le R. P. Barnier, S. J., missionnaire à Homs, signale la conversion de l'archevêque syrien Jacobite de Diarbékir, Mgr Gregorios Abdallah.

On espère qu'un grand nombre suivront son exemple. Le sang des victimes du massacre de Diarbekir aura été une semence pour l'Eglise.

OBITUAIRE

A Saint-Jean-Chrysostôme, (diocèse de Valleyfield), le 18 septembre, est décédé M. l'abbé ANDRÉ-WOLFRED-NELSON-ROBERT SEERS, curé de cette paroisse, âgé de 58 ans. Il était né le 9 juillet 1838 ; avait été ordonné prêtre le 20 décembre 1862 ; avait été successivement vicaire à Saint-Remi, à Saint-Polycarpe et à Lachine ; curé à Hinchinbrooke et finalement, en 1876, curé à Saint-Jean-Chrysostôme. (*Société d'une messe.*)

A Montréal, le 19 septembre, est décédé, à l'âge de 95 ans, le R. P. POINT, S. J. Il était né à Rocroi, France, le 7 avril 1802 et avait été ordonné prêtre en 1826. Venu au Canada en 1843, il demeura successivement à Sandwich, à Québec et finalement depuis 1872, au Collège Sainte-Marie, à Montréal.

A Saint-Janvier, (diocèse de Montréal), le 28 septembre, est décédé M. l'abbé J. B. LEMONDE, ancien curé. (*Société d'une messe et caisse ecclésiastique de Saint-Jacques.*)

A Sainte-Agnès de Ditchfield, Lac Mégantic, (diocèse de Sherbrooke), le 24 septembre, est décédé M. l'abbé J. B. A. COURSNEAU, curé de cette paroisse. Il était âgé de 53 ans. (*Société d'une messe et Caisse ecclésiastique de Saint-Jacques.*)

A Sainte-Marie de la Beauce, (diocèse de Québec), est décédé M. l'abbé CHAPERON, curé, à l'âge de 68 ans. (*Cong. du P. Séminaire, Société Saint-Joseph et Société d'une messe, section diocésaine.*)

A Saint-Guillaume d'Upton, (diocèse de Nicolet), est décédé M. l'abbé JOSEPH LALANCETTE.

Aux Etats-Unis, le 19 septembre, est décédé Mgr MARTIN MARTY, O. S. B., évêque de Saint-Cloud, Minn. Il était né en Suisse le 12 janvier 1834, avait été ordonné prêtre le 14 septembre 1856 et sacré évêque le 1 février 1880.

En Angleterre, au Prieuré de Saint-Pierre, à Charttoncum-Hardy, le 9 septembre, est décédé le T. R. JÉRÔME VAUGHAN, O. S. B., frère de S. E. le cardinal Vaughan.

En Irlande, est décédé Mgr PATRICK DUGGAN, évêque de Clonfert ; il était connu dans tout le pays sous le nom de " Bishop of the poor man. " Se peut-il un plus beau titre ? Mgr Duggan avait été sacré le 14 janvier 1872.

Au Sacré-Cœur, Montréal, le 8 septembre, est décédé M. l'abbé J. BOURGOIN. (*Société d'une messe.*)

A Rome, le 9 octobre, est décédé à l'âge de 80 ans, S. E. le cardinal GAETANO DI RUGGIERO.

BIBLIOGRAPHIE

Goffin's Devout Instructions on the Epistles and Gospels for the Sundays and Holydays, etc., etc., with a preface by His Eminence James, Cardinal Gibbons, archbishop of Baltimore. Benziger Brothers, New-York.

Nous recommandons fortement cette édition anglaise, illustrée, du bel ouvrage de Goffiné, à tous les prêtres qui ont à exercer le ministère en anglais.